

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N° II-AE103

présenté par
M. Cadalen et M. Pahun

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Aide publique au développement »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.